

## **Le nouveau règlement européen sur le retour : L'Europe des expulsions.**

Depuis plusieurs années, on assiste à une droitisation des politiques migratoires européennes, avec des lois de plus en plus dures envers les personnes étrangères. Cette évolution va à l'encontre des principes que défend la Maison du Peuple pour l'Europe des Valeurs Humaines (MPEVH) : le respect de la dignité humaine, la solidarité et l'inclusion de toutes les personnes vivant en Europe. L'Union Européenne est entrain d'adopter un nouveau texte qui va changer profondément le sort des personnes sans papiers : le Règlement sur les procédures de retour.

Depuis le 1er juin 2025, Frontex est officiellement en Belgique. Pas juste à la frontière : dans les ports, les gares, les aéroports, les centres fermés. Jusqu'à Bruxelles-Midi<sup>1</sup>. Ça semble administratif. Mais en réalité, ce déploiement de policiers étrangers, armés et mandatés par l'UE marque un tournant : ils interpellent, enferment, expulsent, officiellement sous autorité belge, mais dans une logique européenne<sup>2</sup>.

Tout cela découle du Pacte européen sur les migrations. Dans ce cadre, la proposition de règlement européen sur les procédures retour prétend les « harmoniser ». Comment ne pas être bouleversé ? Ce texte n'est pas neutre. Il remplace une directive plus souple<sup>3</sup> par une procédure unique, impersonnelle, accélérée, inhumaine. Interdictions d'entrée jusqu'à 10 ans, expulsions automatiques entre États membres, recours limités, rétention possible jusqu'à 24 mois. Une simple absence à un rendez-vous, un déménagement ou une hésitation à parler peut suffire pour devenir suspect.

Pendant ce temps-là sur le terrain, on enferme toujours plus. Pour avoir voulu vivre dignement ailleurs.

### **Un règlement aux allures d'ordonnance de tri**

Ce règlement souhaiterait réduire la migration à une simple opération administrative : trier, renvoyer, contrôler. Les procédures seront accélérées, garanties réduites, rétention facilitée. On parle de "return hubs" hors UE y compris pour des familles et personnes vulnérables. L'Europe qui se dessine est forteresse, obsédée par les flux et indifférente aux vies.

### **L'Europe qu'on nous propose : surveillance, suspicion, procédure expéditive.**

Et pour l'appliquer : Frontex. Une agence censée protéger les frontières extérieures qui devient un acteur direct au cœur de nos villes, avec des agents parlant peu nos langues, encore moins celles des personnes qu'ils contrôlent.

---

1 [https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article.pl?language=fr&sum\\_date=2025-05-30&lg\\_txt=f&numac\\_search=2025004131](https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article.pl?language=fr&sum_date=2025-05-30&lg_txt=f&numac_search=2025004131)

2 [https://etaamb.openjustice.be/fr/loi-du-16-mai-2024\\_n2024005535.html](https://etaamb.openjustice.be/fr/loi-du-16-mai-2024_n2024005535.html)

3 <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32008L0115>

Mais quels droits, quels recours ? Le texte est flou. Les garanties sont absentes. Ce que l'on chiffrera, ce que l'on triera, ce seront des vies : un père arraché à ses enfants, une femme enfermée parce qu'elle n'a pas les bons papiers, un enfant que l'on prive d'école. Ce règlement en cours d'adoption<sup>4</sup> l'ignore et la MPEVH le rappelle : les personnes sans papiers ne sont pas des erreurs à corriger, mais des sujets politiques. Elles vivent, travaillent, aiment, participent. Elles font société et elles méritent mieux qu'un traitement administratif : une reconnaissance fondée sur leur présence, leur engagement, leur humanité. Il faut tendre vers une Europe où la citoyenneté ne serait plus un privilège réservé aux détenteurs de "bons" papiers, mais une construction commune, inclusive, d'où le poids politique important du règlement.

### **Une vision plus juste : celle du vivre ensemble, du migrant-citoyen.**

Celles et ceux qu'on appelle "sans papiers" sont déjà chez eux ici. L'Europe leur doit plus que des centres fermés et des procédures expéditives. Pourtant, elle dépense davantage pour les surveiller que pour les aider à s'intégrer.

Et nous ne pouvons pas nous taire. Car ce règlement ne vise pas seulement les migrants : il redéfinit le type de société que nous voulons. Une société qui exclut ou une société qui protège ? Ce règlement touche à notre vision de la démocratie, à notre capacité collective à construire une société juste, inclusive où chacun a sa place. Oui, gérer les migrations demande de l'organisation, mais jamais au détriment

des droits humains. L'Europe qui doit grandir est celle qui n'oublie pas l'humain. Une Europe qui protège, pas qui expulse. Qui reconnaît, pas qui élimine. C'est maintenant que nos voix doivent porter. Ensemble et avec celles et ceux qu'on refuse encore trop souvent de considérer.

À toutes celles et ceux qui croient en une Europe courageuse, solidaire, humaine : unissons-nous.

Pour une Europe plus juste, ouverte et fidèle à ses valeurs de dignité, de solidarité et de respect des droits fondamentaux.

Pour une Europe qui protège les plus vulnérables, pas qui les expulse.

Pour une Europe qui reconnaît les migrants comme des égaux, pas comme des cibles.

Pour une Europe fidèle à ses valeurs, pas à ses peurs.

C'est notre avenir qui se joue.

---

4 <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52025PC0101>